



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Comité Technique Ministériel du 28 mars 2019

Fusion des académies de Caen et Rouen

**Vœu présenté par la FNEC-FP-FO, la FSU, l'UNSA éducation,
le SGEN CFDT, la CGT éducation et le SNALC-SNE**

Le ministère, après avoir abandonné la perspective de fusion généralisée des académies sur des périmètres régionaux, poursuit celle des académies de Caen et de Rouen alors même que l'expérimentation entamée depuis plus d'un an ne se révèle pas concluante, ni pour la bonne organisation des services déconcentrés concernés, ni pour les conditions de travail des personnels et de réalisation de leurs missions.

Les personnels des rectorats des deux académies se sont mis très majoritairement en grève le 21 mars dernier pour refuser cette fusion.

Les organisations syndicales représentées au comité technique ministériel de l'éducation nationale demande au ministre d'abandonner cette fusion ainsi que toute mutualisation de services et suppressions de postes et de nommer dans les plus brefs délais un recteur ou une rectrice dans l'académie de Rouen.

Elles dénoncent solennellement les menaces inacceptables qui visent à réprimer le mouvement des personnels du rectorat de Caen alors qu'ils luttent contre la fusion des deux académies, défendent leurs emplois et le service public. Si ce message porté par ceux qui manifestent n'est pas celui que voudrait entendre la direction du rectorat, il est légitime que les personnels expriment leur inquiétude quand cela concerne leur avenir, leurs conditions de travail et celles de réalisation de leurs missions.

Elles exigent que ces intimidations cessent immédiatement et que l'expression des personnels et de leur opposition à la fusion des académies de Caen et de Rouen soient respectées.